



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Responsables des budgets – Fonds de fonctionnement
Campus de Moncton

EXPÉDITEUR: Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration
et aux ressources humaines

DATE: Le 5 novembre 2014

OBJET: Dotation des postes

L'Université de Moncton connaît un défi financier dans l'année en cours qui est plus grand que prévu dans le budget 2014-2015. Cette situation financière est causée, en grande partie, par la diminution des inscriptions d'étudiantes et étudiants canadiens principalement attribuable à une chute démographique dans les écoles de la Province. On prévoit que ce défi financier se continuera pour les prochaines années.

→ Face à cette situation, le Comité du budget a décidé de reporter toutes nouvelles demandes de remplacement, de façon permanente ou temporaire, de poste enseignant et non enseignant. C'est-à-dire, qu'à partir d'aujourd'hui, tout poste qui sera rendu vacant ne sera comblé qu'exceptionnellement sur justification par les unités et après une analyse rigoureuse et prudente des besoins immédiats. Ces mesures ne s'appliquent pas aux postes payés à partir des fonds de recherche et des fonds de fiducie qui sont financés à partir de sources externes de l'Université de Moncton.

De plus, on vous demande de maintenir votre vigilance dans la gestion de tous vos budgets afin d'éviter toutes dépenses non essentielles.